



**Réunion du comité directeur du comité départemental d'Ille et Vilaine de Natation
du 19 juin 2024 à la maison des sports à Rennes.**

Présents : Claude DELAFOSSE, Daniel GUERIN, Jean-Yves ABGRALL, Christine LE
POURCELET TALVARD, Géraldine GILBERT, Catherine DELANOE, Marilyne HUCHET,
Michel MORVAN, Fabrice LARDIER

Excusés : Yohan AUDOUX, Marie RANNOU

Quorum atteint

Ouverture de séance à 19 h 30

Le président ouvre la séance en félicitant Daniel GUERIN pour l'obtention de la médaille d'OR de la FFN qui lui a été remise par le président de la Fédération Gilles Sézionale au cours de l'AG fédérale qui s'est tenu récemment à Nice. Cette distinction, hautement méritée, récompense les nombreuses années que Daniel a consacré et continue à consacrer à la natation départementale, régionale et nationale.

Jean Yves présent à cette AG fait un bref commentaire sur le contenu de cette AG et sur le fait que l'exercice écoulé est financièrement à l'équilibre après 2 années déficitaires, grâce, en partie au soutien financier des ligues pour aider le plongeur et la catégorie « relève » et au transfert de charges relatives aux salaires du service informatique en investissement.

PSF 2024

Le comité a déposé un dossier de demande de subvention pour 2 actions qui ont reçu l'approbation de la ligue. Ces deux actions visent pour l'une à soutenir l'ETD dans son fonctionnement et sa participation dans les rassemblements, déplacements, stages et compétitions de sélections départementales et pour l'autre à parfaire la formation des officiels et celle des bénévoles devant gérer sur extranat les compétitions se déroulant dans leur club. La subvention demandée était de 3450 €, pour un budget total de 10.548 €. L'aide à percevoir sera de 2950 €.

N.B. : aucune demande n'avait été faite pour les 2 exercices précédents !!

Ce bonus viendra diminuer le déficit des actions programmées au profit des benjamins dont l'équipe féminine s'est qualifiée à Lehon pour la finale nationale de la Coupe de France des Régions.

Bilan des Compétitions départementales.

Les 8 compétitions gérées par le comité départemental depuis le dernier comité directeur se sont déroulées sans souci majeur, grâce à la mobilisation de plusieurs membres du comité directeur principalement en amont des compétitions et à la réelle implication des clubs pour gérer l'informatique sur site, le jour de la compétition. Géraldine fait remarquer que quelques personnes étrangères au comité se sont impliquées, compte tenu de leur connaissance d'extranat pour aider

certains clubs à gérer en local leurs compétitions.

Le processus mis en place depuis janvier a donc fait ses preuves. Il sera maintenu à l'avenir avec quelques améliorations souhaitables.

Le comité regrette qu'un club n'ait pas répondu présent à St Malo pour le meeting Nat35 et qu'un autre ait produit un effectif réduit. Une diminution de recettes par rapport aux années passées est donc enregistrée. La date choisie n'était pas idéale. Pour 2025, Quentin nous apprend que la date proposée sera décalée.

Merci, en tout cas, aux dirigeants et entraîneurs de St Malo Natation pour l'organisation sans faille de notre meeting départemental.

Concernant la compétition avenir du 15 juin, chacun se félicite, malgré des conditions atmosphériques déplorables du bon déroulement de cette compétition organisée par l'US Liffréenne pour la première fois. Merci donc au club de Liffré pour son implication exemplaire et chaleureuse. Cette première expérience concluante sera renouvelée l'an prochain.

Pour les autres sites (Combourg, Redon, Janzé, Chartres, Cesson, Chateaugiron, Rennes) , les clubs sont rodés et nous offrent à chaque fois une organisation de qualité.

Sur l'ensemble des compétitions, il est à noter une présentation d'officiels disparate. Tous les clubs jouent le jeu à l'exception d'un seul. Vraisemblablement, un manque d'information et de communication au sein de ce club est à l'origine de ce dysfonctionnement. Par souci d'équité, les amendes prévues dans le règlement seront appliquées pour ce club récidiviste. Le club concerné étant représenté au sein du comité, une mise au point est envisagée afin que tout rentre dans l'ordre prochainement.

FINANCES

Géraldine, notre trésorière fait le point sur la situation financière de l'exercice, faisant apparaître un excédent de charges de l'ordre de 6500 € à fin juin. Rien d'alarmant, des recettes sont en attente. Géraldine déplore le manque de réactivité des clubs pour le paiement de leurs engagements malgré plusieurs rappels.

Quoiqu'il en soit, les diverses actions entreprises au profit des nageurs sont budgétivores et sont en dépassement par rapport au prévisionnel. Pour le prochain exercice, il faudra envisager, à l'instar des autres départements une participation financière des familles.

ETD

Quentin nous confirme qu'il va quitter ses fonctions de responsable de l'ETD . Il propose que soient affectées à son successeur des missions supplémentaires pour pallier, en partie à l'absence d'un secrétaire administratif. Ces tâches pourront éventuellement être réparties entre 2 entraîneurs. Quentin va réaliser les fiches de poste avec les descriptifs des tâches et quantifier les volumes horaires.

Il appartiendra ensuite au comité de valider ou d'amender ces documents.

Quoiqu'il en soit, pour l'organisation à prévoir au sein du comité pour la prochaine mandature, il faudra mettre en place des responsables de commission avec des diverses tâches répertoriées.

PROGRAMME 2024/2025 NATATION COURSE

Quentin nous présente le calendrier proposé par l'ETD. Pas de remarques particulières et pas de changement notable par rapport à la saison précédente. Quelques dates et lieux ont été repositionnés compte tenu des vacances scolaires. Les demandes de réservation de bassin seront expédiées avant fin juin. Le Book 2024/2025 sera établi sous peu.

AG ELECTIVE

L'AG électorale initialement prévue le 9 novembre doit être avancée, cette date ayant été retenue par la ligue. On pourrait la programmer au dimanche 20 octobre. Une réunion du CODIR devra être programmée début septembre.

A Rennes le 19/06/2024

Le président
Claude DELAFOSSE

le secrétaire général
Jean Yves ABGRALL